VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crête.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 15 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crête, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12, appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° **Et une portion de terre** aussi désignée sur le dit plan et deposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesure à peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crête, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crête, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enrégistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Cette partie de la propriété composée de la moitié la plus rapprochée de la propriété adjacente de Mme Veuve Catherine Rolle, et mesurant à peu près 90 pieds au Chemin Gentilly sur toute sa profondeur à l'arrière de la propriété du Louisiana Jockey Club, est vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1895 au taux de $15 par mois; une copie du dit bail peut être vue au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0[0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0[0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

504 et 504 1[2 anciens Nos rue des Remparts,

Entre Champs-Elysées et Marigny,

Bâtisse double très élégante et presque neuve.

661 et 665 anciens Nos rue Royale, entre les rues Louisa et Clouet.

Cottage simple élevé, Large Bâtisse à deux étages à l'arrière avec écurie.

Succession de John Buckett.

No 45,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 12 et 13 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Louisa et Clouet, dans le Troisième District de cette ville. Le lot No 12 mesure 34 pieds 8 pouces de face rue Royale, sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes égales et parallèles et le lot No 13 touche au lot No 12 et mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Royale sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, toutes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé avec un corridor, sept chambres, hangar, puits et citerne, aussi une bâtisse double ayant 8 chambres, citerne, grande bâtisse à deux étages dans le fond, s'étendant de toute la largeur des deux lots et ayant six chambres et deux cabinets, écurie, poulailler, porte cochère, citerne, lieux d'aisances, etc., le tout couvert en ardoises et portant les numéros municipaux 661 et 665 rue Royale.

2. **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 5. L'ilot est borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, sur un plan daté 30 juillet 1836, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de T. Toranud, alors notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face sur la rue Remparts, par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double presque neuve avec 5 chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux-d'aisance, etc., et connu par les Nos municipaux (anciens) 504 et 504 1[2 rue Remparts, aussi en vertu du même ordre, il sera vendu en même temps pour le compte de la dite succession, à la même date à 11 heures du matin précises au No 661 (ancien) rue Royale—

Une boîte d'outils, vieux buffet, lit, bureau, table, etc.

Conditions pour les meubles, comptant sur adjudication, pour la propriété foncière, une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, représenté par billets de l'acquéreur avec les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20mars—20 27—avril 3 10 17 24

GOUDRON LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.
GUYOT

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées

—ET—

REMUNERATIVES

Dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 819 et 821 rue Galvez, entre Dumaine et Ste-Anne, MAISON DOUBLE.

No 338 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, JOLI COTTAGE.

No 354 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, MAISON DOUBLE.

No 356 (ancien) rue Robertson, Cottage en bois avec Ecurie.

Emile Dussuau et als vs Gilbert et Coelie Pérez.

No 45,172—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 8 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et de conformément à un jugement rendu et signé le 19 mars 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuée le 2 avril 1895, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Colombus, Villeré et Kerlerec mesurant 31 pieds 3 pouces rue Robertson sur une profondeur de 60 pieds, plus ou moins, en mesure américaine. Etant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau de Nicholas Mandry, par acte pardevant Octave de Armas, notaire, le 20 décembre 1879. Les améliorations sont connues par le No 356 (ancien numéro) rue Robertson et consistent en un cottage en bois ayant 2 chambres, un grand hangar dans le fond et écurie.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le Faubourg Trémé, Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec, mesurant 31 pieds 3 pouces de face rue Robertson, en mesure américaine, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, en mesure française, le dit lot de terre doit être mesuré d'une distance de 62 pieds 6 pouces ou à peu près, du coin des rues Colombus et Robertson; aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau par achat, de Mme C. Olivaird, par acte pardevant Onesiphore Drouet, notaire, novembre 1867.

Les améliorations consistent en une maison double contenant trois chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, lieux d'aisances, écurie dans le fond, le gaz partout, etc., connue par le numéro municipal 354 rue Robertson.

3° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Trémé, dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le No 2, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Robertson; le dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau, a acquis par achat de P. Landes, par acte pardevant Courbe Ladreyere, ancien notaire, le 3 mai 1851.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant un vestibule sur le côté, salon, salle à manger, 5 chambres à coucher et cuisine, lieux d'aisance, citerne, hangar à charbon, joli jardin sur le côté, le gaz partout, connu par le numéro municipal 338 rue Robertson.

4° **Un certain lot de terre,** situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine et faisant partie du lot de terre désigné par le No 1 sur un plan dressé par Giroux et Castaing, le 29 mars 1851, déposé en l'étude d'Achille Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Dumaine par la portion restante du dit lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau a acquis par l'achat d'une moitié indivise par acte pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 14 mars 1860, et de l'autre moitié indivise de celle de P. Avril, par acte passé pardevant le même notaire, le 13 novembre 1865.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage avec mansarde, deux chambres et une galerie de chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, bâtisse au fond ayant deux chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 819 et 821 rue Galvez.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets de l'acquéreur, divisés en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et liens du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets et de transférer la police d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par ceci fixés à cinq pour cent sur le montant en procès dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou quelque partie de cela.

L'acquéreur paiera en sus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année courante (1895). L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 avril—4 10 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Domingo

No 44,105.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer, en date du 15 février 1873 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Jno R Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—av 3 10 17 24

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113, 29jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE—Mme Kate Drady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son époux, vs Tancy et als., No 43,610—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—**Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Perdido, Nord Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme lot No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le livre de plans de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 14

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre L. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 45,424.—Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1895, adressé à J L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Morales et Urquhart, mesurant seize pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Annette sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur

BAYNE & ONORATO,

Propriétés foncières, hypothèques et placements, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

10 avril—10 11 23 30—mai 7 12 13 14

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mardi, le 23 Avril 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 23 avril 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre, daté le 19 mars 1895, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Au coin des rues St-James et Religieuses**—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, St-James, Market et St-Thomas, désigné par la lettre A, d'après un croquis dressé par D. Brosnan, député voyer, daté le 14 août 1889. Le dit lot mesure, conformément au dit croquis, trente-deux pieds de face rue Religieuses sur une profondeur de soixante-trois pieds et face rue St-James.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages avec mansarde et couvert en ardoises, contenant huit chambres, citerne, hangar, etc., et loué à $20 par mois.

2° **Nouveau No 1629 rue Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné par la lettre B; le dit lot mesure, conformément au dit plan, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue Religieuses sur une profondeur de 63 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° **Nouveaux Nos 609 et 613 rue St-James**—Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, le dit lot mesure, conformément au plan mentionné ci dessus 34 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue St-James sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois recouverte en ardoises, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté avec citerne, hangar, etc, et loué $16 par mois.

4° **Nouveaux Nos 615 et 617 rue St-James.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre D, le dit lot mesure conformément au dit plan 30 pieds 6 pouces de face rue St-James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; 5 0[0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection. Les polices d'assurances seront transférées au détenteur ou détenteurs de billets; L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 et déposera 10 0[0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules E. Meunier notaire.

24 mars—24 31—av 7 14 21 22 23

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DESIRABLE

Dans le Premier District,

Coin des rues Cypress et Locust,

Loué à $18.00 par mois.

Succession de Patrick Flanigan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,187.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, Stand No 4, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, aussi avec le joli cottage double en bois (couvert en ardoises), situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 263 dans l'ilet borné par les rues Julie ou Florida Landing, Cypress, Magnolia et Locust. Le dit lot forme le coin des rues Locust, maintenant Sud Robertson, et Cypress et mesure trente-sept (37) pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds et de face à la rue Cypress. Les améliorations consistent en un cottage double substantiellement bâti, ayant 3 chambres enduites de chaque côté, hangars, citernes, etc., et portant les Nos municipaux 707 et 709, nouveaux numéros, rue Locust, maintenant Sud Robertson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste s'il y en a à 1 an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et payables dans un an de la date de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Plan à la Bourse.

21 mars—21 27—av 2 10 17 24

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters, 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la bâtisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine, 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraîtra plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1891, de Mme F. F. Willis au défunt John Calder.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0[0 d'intérêt par an. lieu du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus du prix d'adjudication. déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Cinquième District,

No 69 rue Peters, entre Barthélemy et Verret.

A L'ENCAN.

Succession de Annie Flaherty, femme de Patrick Whelan.

No 40,328—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 mars 1895, il sera vendu, à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de cette ville désigné comme lot No 4, de l'ilot No 17, borné par les rues Peters, Alix, Verret et Barthélemy, d'après un plan de D'Hémécourt, le 18 mars 1842; le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face rue Peters sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'un cottage à un étage, connu comme le No 69 de la rue Peters, contenant 6 chambres, cuisine, galerie devant, etc., est rétiré de la rue, couvert en ardoises.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 0[0 du prix comptant au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1895. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Seymour, Esq., N. P.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Epicerie et Buvette.

Meubles de Maison et Bijouterie.

Vins, Liqueurs, Cigares, Etc., Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Raphaël Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—MARDI, 23 avril 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 431 rue Nord Liberté ou Trémé, encoignure St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu de l'épicerie et buvette encoignure des rues Nord Liberté (ou Trémé) et St-Louis, comprenant en partie: vins, liqueurs, cigares, etc., aussi, meubles de maison et bijouterie. Dans la vente ci-dessus sont inclues la licence d'Etat de $100 pour la buvette et celle de $5 pour l'épicerie.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison. 12avril—12 13 14 21 22 23

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.
25 oct—sam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, plus huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION

Ménagères et Marchands!

Meubles tout Neufs et tout Frais,

Arrivant des Manufactures

Succession de J. F. Jaworek.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 511.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur. — Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—LUNDI, 29 avril 1895, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 11 avril 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus et de jour en jour jusqu'à la fin de la vente—

Au Magasin.

No 13 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane,

Et après à l'entrepôt No 36 rue Bienville, entre Chartres et Decatur: Meubles de salon en acajou, noyer, merisier, chêne, avec tapisserie, peluche en poil de chèvre, etc.; Chambre à coucher élégante en noyer et chêne, armoire avec portes à glace, meubles de salle à manger bibliothèque, side boards, tables à extension, chaises recouvertes en peau et en satin, meubles en Rattan, meubles en bois d'ébène, chaises hautes, tables avec dessus en marbre, bureaux à roulettes, chaises de bureau recouvertes en peau et canelées, à pivot, porte-chapeaux, voitures d'enfants, chevaux de bois, jouets, sommiers avec ressorts en acier, garde-manger, chaises en bois, Lits à quatre colonnes et Victoria, Meubles pour Bibliothèque, Pendules et Articles de maison de toutes descriptions, le tout neuf et de fabriques d'Amérique et d'Europe.

Aussi—meubles de bureaux, coffre-fort à combinaison, un cheval, deux wagons et harnais.

Aussi le droit d'occupation des lieux No 13 rue Chatres et No 36 rue Bienville.

Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

13 avril—13 14 16 20 25 à date

JOLIE VILLA

—AU—

BORD DE LA MER,

—SUR LE—

Golfe du Mexique,

—A—

WAVELAND, MISS.,

Connue comme la Résidence Dufour.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet —JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encan'eurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

La jolie villa Dufour, terrains vastes et admirablement emménagée, à Waveland, Miss.

La principale résidence est un cottage élevé à un étage en bois avec mansarde, contenant de larges galeries sur la façade et à l'arrière, vestibule, salon, salle à manger et 7 chambres à coucher, le tout admirablement fini.

Les dépendances contiennent cuisine, réserve (store room) et chambres à domestiques. Dans le fond est l'écurie et la remise. La résidence se trouve à environ 100 pieds du chemin. Le terrain mesure environ 244 pieds de face sur le golfe du Mexique, sur une profondeur se prolongeant jusqu'au droit de passage de la voie ferrée de la compagnie du chemin de fer L. & N.

La Villa est entre celles de Mmes E. Howard McCaleb et P. Hellwege, dans une des meilleures parties de Waveland et à une courte distance de l'avenue Nicholson. Ceux qui désirent une agréable résidence feront bien de visiter cette propriété.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, huit pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de garanties et l'acquéreur payera les taxes de 1895; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31mars—31—avril 7 14 à la vente

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU ET CONFORMÉMENT A UN ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Division D, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée "Insolvabilité de Jacob Van Wincle," No 29 093, le dit ordre étant adressé, le 4 avril 1894, à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, le 10 mai, 1895, en face de la bâtisse de Cour Civile de District, passage St-Antoine, à 11 heures A. M., tous les droits, titres et intérêts de l'insolvable Jacob Van Wincle, dans et à l'ilot 44, lequel dit ilot est borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lowerline, et lesquels dits droits dérivent de certaines ventes pour taxes faites de la dite propriété et de ses diverses portions, au dit insolvable. Seulement un titre de remise de réclamation devra être vendu, et sans aucune garantie quelconque pas même de la remise du prix d'achat. Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, et toutes les clauses usuelles de vente. Dépôt de $25 requis au moment de la vente.

BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.

9 avril—9 10 23—mai 7 8 9 10

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mahogany et black walnut, meubles de maison, faïence, miroirs, ornements, portraits et nombreux autres articles—Succession de Bianco Campiglio, décédé—Comptant à l'enchère.

PAR W. I. HODGSON & SON, encanteurs.—Bureau No 143 rue Carondelet. VENDREDI, 19 avril 1895 à 10 h. 30 A. M., au No 1116 rue Melpomène entre Camp et Magazine, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté 3 avril 1895, dossier No 45,243, dans l'affaire de la succession de Bianco Campiglio, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un joli lot de meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, le tout d'après l'inventaire enregistré. 6av—6 7 10 14 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez

No 45,390 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Seltzer & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 68.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co., Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIÉTÉS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 7 janvier 1892, 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une première profondeur 38 pieds 1 pouce 2 lignes; au dit point il s'élargi de 4 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Aleix, notaire.

14 avril—14 21 28—mars 5 12 16.

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce judiciaire—Propriété cottage dans le troisième district, No 79 rue Annette entre Villeré et Robertson—A l'encan—Succession de Salvador Gabriel—No 45,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet. — MERCREDI, 8 mai 1895, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50, 52, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus et daté et signé le 1er avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 17, ilet 39, borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur.

7 av—7 17 24—1 8 mai

Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, vs son époux.

No 45,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

SUR LA MOTION de Messieurs Lazarus, Moore & Luce, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur: Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 18 mars 1895 soit confirmé et fait final, et que conformément la plaignante, Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, que jugement soit rendu en sa faveur et contre son dit époux, Ferreol Artigues, déclarant les quatre propriétés ci-après, à savoir:

1° **Un certain morceau ou portion de terre,** avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Erato et Clio la dite portion ou morceau de terre étant désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ingénieur civil, en date du 20 décembre 1882, qui se trouve annexé et y fait partie, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, trente trois pieds huit pouces de face à la rue Baronne, trente pieds sept pouces de largeur sur la ligne du fond vingt-quatre pieds onze pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Erato et face à une allée de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Baronne et en commun au dit lot et autres et sur la ligne de l'autre côté le dit morceau ou portion de terre a une première profondeur de seize pieds neuf pouces sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Erato, puis une autre profondeur de huit pieds dix pouces sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Clio, jusqu'à la ligne du fond, la dite portion ou morceau de terre étant situé à une distance de cinquante-neuf pieds trois pouces et une ligne, formant l'encoignure des rues Baronne et Clio sur une ligne de face à la rue Baronne et à une distance de soixante deux pieds quatre pouces et une ligne de la rue Clio sur la ligne de côté du lot désigné par la lettre "A" sur le dit plan la plus rapprochée de la rue Carondelet. Ensemble aussi avec l'usage de l'allée en commun qui s'y trouve mentionnée.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Bacchus, maintenant Baronne, et Dryades, désigné comme lot No 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 15 décembre 1849, déposé à l'étude de Théo Guyol, notaire en cette ville comme plan No 176. Ce dit lot commence à une distance de soixante quatre pieds de l'encoignure des rues Thalie et Dryades, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Thalie, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes.

3° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 mars 1848, et déposé pour référence comme plan No 33 en l'étude de Jos. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Baronne, anciennement Bacchus et Melpomène et mesure, au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur et du face à la rue Melpomène de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

4° **Ce certain lot de terre** situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Baronne, anciennement Bacchus, Dryades, Melpomène et Thalie, et mesurant au pied américain trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, désigné par le No 2 sur un croquis fait par T. O. Stark notaire et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, T. O. Stark, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, lui appartenant comme sa propriété personnelle, séparée et paraphernale, acquis avec ses propres fonds paraphernaux, et lui donnant et garantissant à elle personnellement pleines, séparées et seules administrations des dites propriétés.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que ses affaires à elle comme marchand, en vendant du bœuf, etc., aux étaux Nos 63 et 65 marché Dryades, en la ville de la Nouvelle-Orléans, est par la présente déclarée ses affaires séparées et lui permet d'avoir la personnelle et pleine administration.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté d'acquets et de gains existant entre la plaignante, Mme Marie Eugénie Dureau et son dit époux, Ferreol Artigues soit et est dissoute et que la dite plaignante, soit séparée de son dit époux et soit pleinement autorisée de négocier les affaires pour son propre compte et de faire et accomplir tous les actes comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 28 mars 1895.

Jugement signé le 3 avril 1895.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 avril—4 18—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Ilet de Terre de Valeur dans le Deuxième District.

Dans l'affaire de John H. Murray vs le Commercial Cooperage Company Limited.

JEUDI, 16 MAI 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—Bureau, 137 rue Carondelet, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 de la rue Commune, à midi, et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 11 avril 1895, émis dans l'affaire de John Murray, vs le Commercial Cooperage Company Limited. No 44,317 du dossier de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Tout l'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, borné par la Promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la Promenade Carondelet, et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Salcedo et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Toulouse et 209 pieds 4 pouces de face à la rue Gayoso, le tout plus ou moins; ayant dix-huit lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement et désigné comme ilet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Laharpe et Galvez, ilet borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet. —MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cuve recouverte, etc.; les chambres sont bien tapissées; dans le fond du lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date; le vendeur retiendra la police d'assurance, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—11 16 23 30 mai7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D Danziger, encanteur—Bureau No 341 rue Carondelet, MARDI 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A datés et signés respectivement le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal pour l'usage commun du dit lot et autres et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts sur 49 pieds 2 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal. Les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse substantielle en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, restaurant et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a à 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert des polices d'assurances, le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix du adjudication. 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12av—12 13 14 15 16 23 30 mai 7 12 à date

Le Plaisir est Fini,
Maintenant Occupons-Nous des Affaires.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de
SOARDS
Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
L. SOARDS, Editeur,
606 Commercial Place, coin Camp,
28 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs Succession G. Brunig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,940.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues François, Chartres, Esplanade et Decatur, mesurant trente-deux pieds sept pouces et une demi-ligne de face à la rue François sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes [illegible] et désigné par le numéro municipal 24 rue François.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 mars—21 28—4 11 18 25 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un lot assorti de meubles de maison de valeur au No (ancien) 205 rue St-Charles.

Mlle C. A. Geddes vs Mme Tezana [illegible] Bondio, veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,204—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après [illegible], le LUNDI, 22 avril 1895, à 10 [illegible] M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux (ancien) No 205 rue St-[illegible]

Tout le contenu des dits lieux [illegible] un grand stock de meubles de [illegible] goût, ameublement de chambre [illegible] bles et simples, tables [illegible] chevalets, portraits, buffet, bibliothèque, [illegible] las, traversins, oreillers, lit de repos, [illegible] et d'autres nombreux articles [illegible] inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la Paroisse [illegible]

9 avril—9 13 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif d'une Jument de valeur.

William H. Woodlief vs Mme [illegible] Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 44 [illegible] d'un ordre de vente daté le [illegible] moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans [illegible] ci-dessus intitulée je procéderai à l'enchère publique sur les lieux désignés le LUNDI 22 avril [illegible] heures A. M. de la propriété ci-après [illegible] savoir:

Aux écuries rue Gravier [illegible] entre les rues Baronne et Carondelet [illegible]

Une jument baie bonne [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse [illegible]

11 avril—11 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs. Henry Hyde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville [illegible] midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec [illegible] s'y trouvent situés dans le [illegible] de cette ville [illegible] Ste-Marie [illegible] par les Nos 5 et [illegible] Thompson, le 25 janvier 1840 [illegible] acte passé pardevant [illegible] 1840 et mesurant [illegible] No 5 a 51 11 5 [illegible] pieds [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse [illegible]

13avril—13 20 27 mai 4 [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District, formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Valence.

Mutual Loan [illegible] vs [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT [illegible]

Un certain lot de terre, [illegible] pieds et avant la même profondeur de côté opposé [illegible] Constance et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 avril—6 13 20 27 mai 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Troisième District

Commercial Homestead Association vs la veuve et les héritiers de John Canteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45 22[illegible] En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI [illegible] avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Bourgogne, Remparts et France, désignés comme lots numéros "2 A" et "3 A" sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer en date du 25 février 1893 et déposé pour référence en l'étude de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, d'après lequel plan les dits lots sont les deuxième et troisième lots de l'encoignure de la rue Remparts et commençant à une distance de trente et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Remparts, mesurant chacun trente-et-un pieds, trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazant, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 19